



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

Le Mot du président

5 mois ont passé depuis que le Tribunal administratif de Strasbourg a rendu son jugement au sujet de notre recours sur les trottoirs mixtes. Où en sommes-nous ?

Après que les deux Adjointes au Maire concernés aient exprimé leur regret de cette décision, considérant qu'il s'agissait d'un « retour en arrière d'une dizaine d'années » empêchant des « expérimentations destinées à faire évoluer le Code de la Route », ce fut l'absence de relations entre la Ville - élus comme techniciens - et notre association... jusqu'au 30 mai dernier, où l'Adjointe au Maire Olivier Bitz nous a invités à une réunion pour faire le point. Voir p.2 le compte rendu de cette réunion.

Par ailleurs, le Tribunal administratif avait demandé à la Communauté urbaine de Strasbourg (le recours concerne la ville de Strasbourg ainsi que toutes les autres communes de la C.U.S.) de rendre les « trottoirs mixtes » conformes à la réglementation en vigueur dans un délai de 3 mois, soit d'ici le 23 avril. Il n'en a rien été.

Autre sujet. Notre demande de collaboration avec la ville sur le « Plan piéton », demandée depuis de nombreux mois, était restée lettre morte. La réunion du 30 mai précitée a également été l'occasion de renouer le dialogue à ce sujet. Voir p.2.

Enfin, je fais à nouveau appel à toutes les bonnes volontés, membres de notre association, pour venir à nos réunions mensuelles plus nombreuses que ces derniers mois afin d'y débattre et de décider collectivement des actions à venir et de l'évolution de notre association.

Gilles HUGUET

Où passent les piétons ?



Place de Haguenau au niveau du cimetière Sainte Hélène, photo prise le 24 juin 2013, mais c'est tous les jours pareil ...

SOMMAIRE

Le Mot du président	p.1
Où passent les piétons ?	p.1
Réunion du 30 mai avec la Municipalité de Strasbourg	p.2
Nos activités depuis février 2013	p.2

Juin 2013

n°28

Cette réunion, en présence de l'Adjoint au Maire Olivier Bitz, et de 3 techniciens de la ville, comportait 2 points à l'ordre du jour :

- les suites du recours
- le Plan piéton

Sur le premier point, l'Adjoint a précisé que le coût des rectifications, sur 120 sites concernant la seule ville de Strasbourg, s'élèverait à 700.000 euros environ. Une première tranche de travaux s'élèvera à 200.000 euros. Et des crédits d'entretien seront utilisés pour un montant de 50.000 euros.

Il a bien entendu été impossible de respecter le délai de 3 mois fixé par le Tribunal administratif.

Notre association sera tenue au courant de l'avancement des travaux et son avis sera éventuellement sollicité.

Sur le deuxième point, il a été précisé que le Plan piéton était un plan sur plusieurs années, et que seule la réalisation des 2 premières sections de la « magistrale » (action 10) était actuellement à l'ordre du jour : la rue du maire Kuss d'une part, et la rue de la Brigade Alsace-Lorraine d'autre part, dont les travaux de réaménagement seront réalisés de juillet à octobre de cette année.

Notre association a rappelé qu'elle demandait que cette magistrale, devant relier à terme la place de la Gare à la place du Marché à Neudorf, passe au milieu du parc de l'Étoile en empruntant le « chemin Gandhi », cheminement que notre association a baptisé « chepiben » pour « cheminement piétonnier Bourse Etoile Neudorf ».

Ont également été évoquées :

- l'action 2 : 5 grands panneaux d'information sur le Plan piéton seront implantés en divers points
- l'action 3 : pour dégager les trottoirs du stationnement des vélos, des aires de stationnement pour vélos seront créées
- l'action 5 : le « 1% piéton » sera appliqué aux prochaines réalisations d'extension de tram et BHNS
- l'action 6 : des pédibus devraient être généralisés à l'ensemble des écoles de la ville

L'Adjoint a promis que le Plan piéton ferait l'objet de réunions périodiques avec notre association à la fréquence de 2 réunions par an.

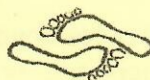
Enfin, nous avons rappelé que l'un de nos principaux combats était la lutte contre le stationnement sauvage des véhicules sur les trottoirs.

Gilles HUGUET

4 février	réunion mensuelle
8 février	inauguration du point d'accueil Emmaüs du Parc naturel urbain Ill-Bruche
4 mars	réunion mensuelle
6 mars	réunion commission sécurité routière C.U.S.
8 mars	rencontre avec R. Ries et R. Herrmann
14 mars	réunion extension du tram à la Robertsau
16 mars	assemblée générale des « Droits du piéton » à PARIS
19 mars	réunion extension du tram vers Kehl
28 mars	réunion groupe de travail Code de la rue Strasbourg
7 avril	circuit pédestre « Parcours du coeur »
8 avril	réunion mensuelle
18 avril	réunion extensions du tram
22/24 mai	stand au village sécurité routière sur la place Kléber à Strasbourg
25 mai	réunion « ras le rallye »
28 mai	réunion CCAPH
30 mai	réunion avec la Ville de Strasbourg
10 juin	réunion mensuelle
12 juin	réunion commission sécurité routière C.U.S.
15 juin	réunion « ras le rallye »
24 juin	point presse « ras le rallye »
28 juin	réunion CIAPH

Prochaines réunions mensuelles
dans notre nouveau local :
25 rue de Belfort, à 18h30
(À confirmer pour chacune d'elles)

lundi 1er juillet
lundi 9 septembre
lundi 7 octobre
mardi 5 novembre
lundi 2 décembre



N'oubliez pas d'adhérer ou de ré-adhérer !

Piétons 67 Infos – Bulletin édité par « Piétons 67 »
25 rue de Belfort – 67100 STRASBOURG
Tel : 06 21 11 64 47 / e-mail : pietons67@yahoo.fr